



Titulaire : AUVERSUN SAS, 5, Boulevard Louis Chartoire, 63100 CLERMONT FERRAND

Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2011-110. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE⁽¹⁾

1.1.1. Description succincte

Le procédé "AUVERS'TYLE" est un système de montage pour modules photovoltaïques permettant une mise en œuvre en couverture. Il est ici évalué dans le cadre d'une association avec des modules photovoltaïques AUVERSUN en mode paysage « AV200M, AV215M, AV230M, AV250M, avec cadre Auvers'tyle, monocristallins de puissance 200Wc, 214 Wc, 230Wc, 250Wc » ou « AV200, AV214, AV230, AV235, avec cadre Auvers'tyle, polycristallins de puissance 200Wc, 214 Wc, 230Wc, 235 Wc ». Une volige ou une plaque d'OSB est disposée sur les chevrons. Un écran de sous-toiture mis en œuvre conformément au cahier 3651-2 est disposé sur la volige ou l'OSB. Des semi-chevrons sont positionnés sur les chevrons et fixés dans ces derniers. Les modules sont insérés via la géométrie particulière de leur profilé bas dans un rail porteur fixé sur les semi-chevrons, le profilé bas du cadre du module venant recouvrir et ainsi fixer son profilé haut. La forme des profilés latéraux des modules permet leur emboîtement longitudinal. Les abergements latéraux de jonction avec les éléments de couverture adjacents devront être conçus par le couvreur afin de permettre de conserver l'étanchéité à ce niveau.

1.1.2. Domaine d'emploi prévu

Utilisation en France européenne ; à une altitude inférieure à 900m ; au-dessus de locaux à faible ou moyenne hygrométrie ; en atmosphères extérieures : rurale non polluée, industrielle normale, marine à une distance du bord de mer supérieure à 3km.

Sur maisons d'habitation ; neuves ou en rénovation, sur des versants de pente supérieures à 25° en toiture partielle en association avec toiture en tuiles, ardoises ou longues feuilles de zinc ou d'acier inoxydable, pour des longueurs maximales de rampant de 12m. Pour des charges ascendantes normales admissibles de 685Pa et des charges descendantes normales admissibles de 1150Pa.

2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée au paragraphe 3 du document Pass'Innovation 2011-110 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu au paragraphe 3.1, est très limité (PASS-INNOVATION « vert »).

3. DUREE DE VALIDITE

Le PASS-INNOVATION numéro de référence est valable jusqu'au 07/03/2013. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

⁽¹⁾ La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass-Innovation 2011-110.